

CONSTRUCTION. UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL D'EIFFAGE MENACÉ DE LICENCIEMENT.

## Le mépris des droits acquis par la lutte

**L**e secteur de la construction n'échappe pas à la volonté patronale d'en finir avec les droits conquis par les salariés. C'est aujourd'hui un délégué syndical d'Effage énergie qui est menacé de licenciement par la direction de l'entreprise. « Principale raison de cet acharnement, l'obstination de ce représentant du personnel et du CHSCT à se battre pour les conditions de travail et de rémunération, ainsi que pour le respect des conventions collectives en vigueur dans la profession », souligne Joël Ellen, lui-même secrétaire général de la CGT construction.



Un secteur d'activité où le recours à des travailleurs au rabais est plus que fréquent. Photo Robert Terzian

Indépendamment de ce combat pour le respect des libertés syndicales, les salariés de ce secteur se sont félicités des résultats obtenus par les salariés de la SNCM pour défendre les travailleurs de la communauté euro-

péenne employés sur des navires cabotant en eaux territoriales. « Nous avons beaucoup à tirer de cet exemple, car dans la profession qui est la notre, s'indigne Lionel de Coninck, de l'Union régional CGT de la profession. Le 12 décembre, le syndicat a d'ailleurs été à l'origine d'un rassemblement sur le site d'Iter, projet futuriste qui va être construit dans des conditions d'emploi moyennes ».

G.L.

Le rassemblement de soutien au délégué aura lieu demain matin devant l'entreprise de l'Estaque. ■

